



Un chemin vers soi,  
les autres et le Tout autre

# Diplôme en accompagnement spirituel

décerné par l'AASPIR

**FORMATION DE BASE**

de décembre 2024

à mai 2025

à **Bruxelles (B)**

[www.aaspir.ch](http://www.aaspir.ch)

# Diplôme AASPIR en accompagnement spirituel

Nous concevons l'accompagnement spirituel comme un partenariat qui implique la relation d'aide en faisant place au souffle divin. Il se fonde sur l'écoute et la prise en compte de la quête de sens et de transcendance de la personne accompagnée.

Il cherche à dynamiser une spiritualité qui peut englober le champ religieux, mais qui est bien plus vaste.

De manière générale, la spiritualité dont il sera question peut désigner, en tout être humain, ce champ ouvert aux questions que lui pose le simple fait d'exister : d'où vient-il ? Quel est le sens de sa vie ? Comment peut-il faire face à la mort, à la souffrance ? Que signifie être en relation ? Qu'y a-t-il après la mort ? Pourquoi la souffrance ? Existe-t-il des valeurs qui transcendent la personne ? Y a-t-il du divin en l'humain ? Un Autre – un Tiers, « Dieu », « la Source » (Georges Haldas) – se tient-il au plus insu de l'humain ? Comment le percevoir ? Comment développer un lien fécond avec lui ?

Cette formation vise à développer une capacité à accompagner toute personne désireuse d'avancer vers une guérison, une libération, un accomplissement de soi et une ouverture à la joie, au travers de relations vivantes et pacifiées avec soi-même, avec les autres et avec le Tout-Autre.

Cette formation est réflexive et pratique, pluridisciplinaire ; elle conjugue la psychologie, l'éthique, la philosophie, l'étude des textes bibliques et la théologie. Elle suppose un travail exigeant de réflexion, d'acquisition de connaissances, d'intégration et de pratique personnelle.

Le diplôme n'a pas pour but l'exercice d'un métier mais vise plutôt à l'acquisition d'une *posture* d'accompagnant-e spirituel-le quel que soit le cadre d'activité, professionnel ou autre.

## Le diplôme est décerné par l'AASPIR (Association pour l'Accompagnement SPIRituel)

Par son ouverture, sa volonté de respect des personnes et de leur sensibilité spirituelle, par sa reconnaissance d'une transcendance qui échappe à toute emprise humaine, l'AASPIR s'inspire clairement de la parole et des valeurs de l'Évangile.

L'AASPIR est ouverte à la collaboration avec tout organisme intéressé par ses activités, dont les Églises.

Ses buts sont :

- développer la pratique et l'offre de l'accompagnement spirituel ;
- assurer le lien entre les membres et les personnes intéressées par l'accompagnement spirituel ;
- organiser dans ce domaine une formation de base, des supervisions et interventions, et des formations continues.

## Objectifs

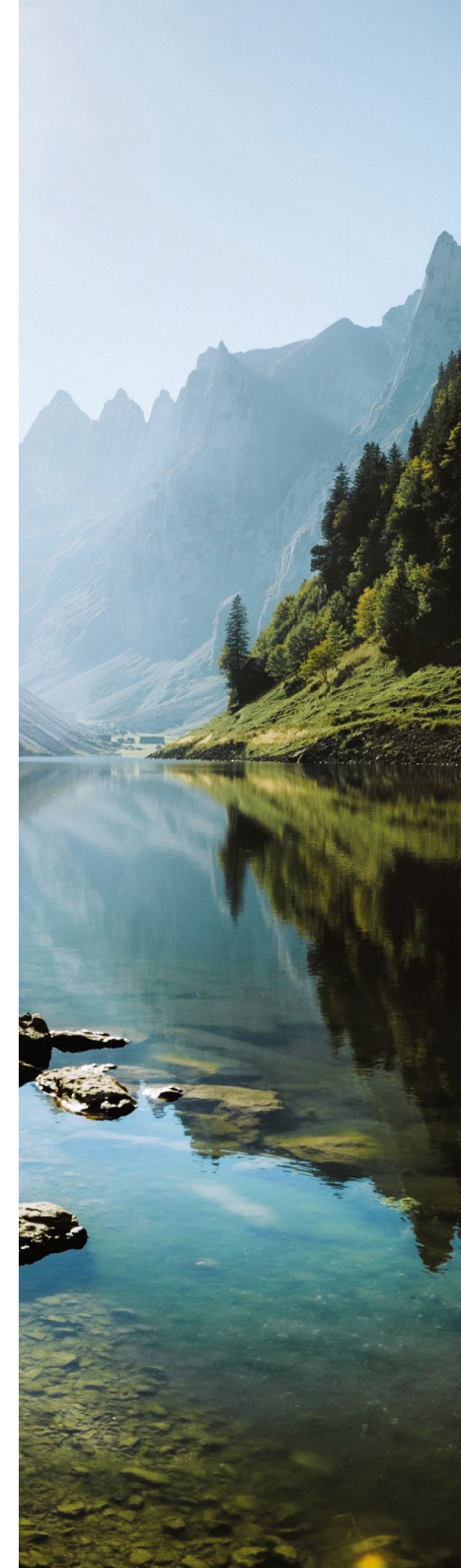
- Poser les bases de l'accompagnement spirituel ;
- Fournir les outils utiles à l'accompagnement qui mettent à disposition les sciences humaines ;
- Articuler les textes bibliques et la tradition judéo-chrétienne avec les questionnements de nos contemporains ;
- Offrir les moyens d'approfondir les thématiques fondamentales de l'accompagnement (la recherche de sens, la relation à l'autre, le couple et la famille, le deuil, la souffrance et la maladie, etc.) ;
- Répondre aux besoins professionnels spécifiques (hôpitaux, écoles, entreprises, prisons, etc.) ;
- Offrir une plate-forme d'échange et de réflexion aux professionnels de milieux divers.

## Public

- Personnel du domaine de la santé : médecins, infirmiers, psychologues, professionnels des centres d'accueil et de prévention, des soins à domicile, des thérapies corporelles ;
- Personnel des lieux d'écoute, visiteurs d'hôpitaux, accompagnants de personnes en fin de vie (service public) ;
- Éducateurs, enseignants, médiateurs scolaires, travailleurs sociaux, coaches ;
- Personnel du monde judiciaire et carcéral, corps de police ;
- Responsables des ressources humaines ;
- Personnel d'organisations non gouvernementales ;
- Pasteurs, diacres, prêtres, aumôniers ;
- Etc.

## Pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme d'Université ou Haute École ou d'une formation jugée équivalente et/ou pouvoir justifier d'une expérience déjà conséquente au plan personnel, professionnel et spirituel.
- Être membre de l'AASPIR. Cotisation 40€ par année

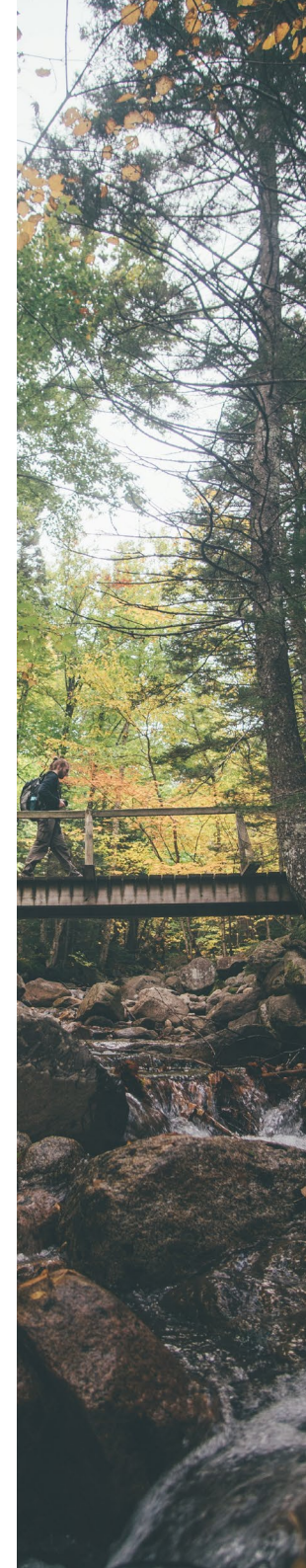


# Programme des cours

8 modules (pour un total de 145 heures de cours)

- MODULE 1** • Spécificité de l'accompagnement spirituel  
6 au 8 décembre 2024  
*Prof. hon. Lytta Basset*
- MODULE 2** • Éléments d'anthropologie biblique  
10 au 12 janvier 2025  
*Prof. Philippe Lefebvre*
- MODULE 3** • Articulation des pratiques psychologiques et spirituelles  
31 janvier 1<sup>er</sup> et 2 février 2025  
• Initiation à la technique du verbatim  
*Florence Gibert-Gaufrès  
Jan Permentier*
- MODULE 4** • Écoute et empathie  
21 au 23 février 2025  
• Accompagner spirituellement la perte et le deuil  
• Pratique de l'intervision  
*Florence Gibert-Gaufrès*
- MODULE 5** • Les processus de maturation  
21 au 23 février 2025  
*Véronique Zumstein*
- MODULE 6** • Les médiations symboliques et les processus de symbolisation en accompagnement  
21 au 23 février 2025  
*Thierry Lenoir  
Monique Durand Wood*

- MODULE 7** • L'écoute du corps dans la Bible et dans la vie communautaire  
7 au 9 mars 2025  
*Prof. hon. Lytta Basset*
- MODULE 8** • La dimension transgénérationnelle et corporelle dans l'accompagnement  
7 au 9 mars 2025  
*Noëlle Lamy*
- MODULE 9** • Fécondité de la compassion dans le retour sur l'enfance  
28 au 30 mars 2025  
*Prof. hon. Lytta Basset*
- MODULE 10** • La mémoire cellulaire dans l'accompagnement spirituel  
28 au 30 mars 2025  
*Isabel Perrin Mathez*
- MODULE 11** • La force thérapeutique des textes bibliques  
11 au 13 avril 2025  
*Prof. hon. Lytta Basset*
- MODULE 12** • Initiation à la lectio divina  
11 au 13 avril 2025  
*Prof. hon. Lytta Basset*
- MODULE 13** • Initiation à l'accompagnement ignatien  
11 au 13 avril 2025  
*Luc Ruedin sj*
- MODULE 14** • Face à la diversité religieuse et spirituelle : la posture non-violente  
2 au 4 mai 2025  
*Prof. Frédéric Rognon*
- MODULE 15** • Spécificité de l'accompagnement spirituel dans une société sécularisée  
2 au 4 mai 2025  
*Dr Tanguy Châtel*



# Intervenants

## Prof. honoraire Lytta Basset

Philosophe et professeure de théologie, Université de Neuchâtel

## Dr Tanguy Châtel

Formateur et bénévole en soins palliatifs, docteur en sociologie des religions et de la laïcité (École Pratique des Hautes Etudes)

## Monique Durand Wood

Diplômée en psychologie et en théologie, auteure, conférencière et accompagnatrice spirituelle

## Florence Gibert-Gaufrès

Psychothérapeute, formatrice

## Noëlle Lamy

Psychanalyste transgénérationnelle

## Prof. Philippe Lefebvre

Dominicain, professeur d'Ancien Testament, Université de Fribourg

## Thierry Lenoir

Pasteur, aumônier et animateur culturel en milieu hospitalier

## Jan Permentier

Psychothérapeute, formateur en animation pastorale et socio-culturelle

## Isabel Perrin-Mathez

Accompagnante spirituelle, formatrice, vice-présidente de l'association Vivre son deuil.

## Prof. Frédéric Rognon

Professeur de philosophie, Faculté de théologie protestante, Université de Strasbourg

## Luc Ruedin sj

Jésuite, travailleur social, philosophe et théologien

## Dr Véronique Zumstein

Psychiatre

# Renseignements administratifs

## Horaires des cours

**Vendredi** : 15h > 18h45 et 20h > 22h

**Samedi** : 8h30 > 12h15 et 14h > 18h45

**Dimanche** : 8h30 > 12h15

## Travail écrit personnel :

Mai à septembre 2025

## Examen oral individuel (30 min.) :

17, 18 et 19 octobre 2025

## Remise des diplômes :

Samedi 22 novembre 2025

## Responsables de la formation

### Prof. hon. Lytta Basset

+41 21 802 34 48

lytta.basset@unine.ch

### Florence Gibert-Gaufrès

+33 6 10 39 66 71

florence.gibert.formation@gmail.com

### Thierry Lenoir

+41 76 568 73 34

thierylen@gmail.com

## Finance d'inscription

**3100€** dont **300€** de frais de dossier à verser lors de l'envoi de votre dossier de candidature. Ils sont non remboursables, sauf en cas de refus du dossier et seront déduits du coût total de la formation. Le solde est payable dès réception de la facture ou selon accord.

Dans le cas de difficultés financières, il est possible de faire une demande de soutien au secrétariat.

**> Non compris dans la finance d'inscription : frais de transport, hébergement et repas.**

## Frais retenus en cas d'annulation d'inscription

- Dès l'envoi de la confirmation et jusqu'à 20 jours avant le début des cours : 300€
- Dès le 16 novembre 2024 : la totalité des frais de formation

## Lieu des cours

Maison Notre-Dame du Chant-d'Oiseau  
Av. des Franciscains 3A  
1150 Bruxelles (Belgique)  
[www.chant-oiseau.be](http://www.chant-oiseau.be)

Construite au coeur d'un parc magnifique et d'un couvent franciscain, la Maison Notre-Dame du Chant-d'Oiseau est un Centre de séminaires et de séjours pour groupes. La Maison est située à proximité du centre-ville de Bruxelles et facilement accessible en transports en commun.

L'environnement calme et paisible invite à la rencontre, au travail et à l'échange.

## Frais d'hébergement à la Maison Notre-Dame du Chant-d'Oiseau

À partir de **1000 €** pour les 8 modules (compris dans ce prix : 8 x 2 nuits en pension complète)

**Nombre de chambres disponibles limité**

Sans hébergement sur place, possibilité de prendre les repas (prix indicatifs : 16 € repas de midi, 12 € repas du soir)

**> Inscription pour l'hébergement auprès du secrétariat d'AASPIR uniquement**

## Inscription

sur [www.aaspir.ch](http://www.aaspir.ch)

**> formation de base 2025**

De plus, une lettre de motivation manuscrite de 2 pages A4, un curriculum vitae indiquant les formations et le parcours professionnel, l'itinéraire spirituel et/ou l'appartenance ecclésiale, religieuse, etc., les copies des diplômes et attestations, une photo passeport et une copie de la pièce d'identité sont à envoyer jusqu'au **22 novembre 2024** à : [secretariat@aaspir.ch](mailto:secretariat@aaspir.ch)

▲ Places limitées



Un chemin vers soi,  
les autres et le Tout autre

**Association pour  
l'Accompagnement  
SPIRituel**

Rue de la Vignette 45

CH - 1530 Payerne

+41 21 862 26 00

secretariat@aspir.ch

**[www.aspir.ch](http://www.aspir.ch)**